

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 AOÛT 2026

OBJET : Délibération relative aux attributions de subventions aux associations

Le trois août deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : MANUEL Agnès

Convocation en date du : 22 juillet 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARBAN Daniel, BARTHELEMY Géraldine, BLACHE Claudie, BENEVENT Nicolas, BLANC Serge, CATELAN Thierry, DOUX Cécile, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GRAS Julien, GRAS Maiwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSE : GIRAUD Sylvie (pouvoir à ACHIN Richard)

ABSENT : CATELAN Richard

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des Associations, étudiées en commission lors d'une réunion de travail le 17 juillet 2026. Il précise que ces demandes concernent les associations qui ne bénéficient pas de l'aide de la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant accordé en 2026
ACCA LES COSTES	200,00 €
ACCA St Eusèbe	200,00 €
ACCA DIANE D'AUBESSAGNE	200,00 €
ASL DU CANAL DU VILLARD	200,00 €
ASS BIEN CHEZ SOI	500,00 €
ASS LES COUSTY AND CO	200,00 €
ASS TRADITIONS CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	300,00 €
CLUB "LA DJOUNTCHA DU BEL AGE"	400,00 €
COMITE DES FETES DE ST EUSEBE	200,00 €
COMITE DES FETES DU VILLARD ST PIERRE	200,00 €
DONNEURS DE SANG DU VALGAUDEMAR	400,00 €
ECOLI AIR	300,00 €
AUTOUR DE CHRISTINE	200,00 €

COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr

ASSOCIATION CHAMPS'SONG	100,00 €
ASSO BIEN DANSER BOTTES*	100,00 €
JOIE ET SOLEIL	300,00 €
APF FRANCE HANDICAP*	200,00 €
LYCEE PROFESSIONNEL POUTRAIN*	200,00 €
FEDERATION NATIONALE LIGUE CONTRE LE CANCER*	200,00 €
TOTAUX	4 600,00 €
MONTANT PRÉVU AU BUDGET	10 000,00 €

➤ **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

